

Le 12 Janvier 2017

Détecteurs de fumée : les Français équipés par obligation mais pas par conviction

Un an s'est écoulé depuis que les [détecteurs de fumée](#) (Daaf) sont devenus obligatoires dans tous les locaux d'habitation. L'occasion de faire le bilan sur le taux d'équipement des Français. Verdict ? S'ils sont à l'heure actuelle majoritairement équipés, beaucoup s'interrogent encore sur l'utilité de l'appareil.

[La loi n° 2010-238 du 9 mars 2010](#) a rendu obligatoire les détecteurs avertisseurs autonomes de fumée (Daaf) dans tous les locaux d'habitation. Depuis le 1er janvier 2016*, les propriétaires doivent avoir installé au moins un [détecteur de fumée](#) dans leur logement qu'il le loue ou qu'il l'habite. Une obligation qui est, si l'on en croit le dernier sondage** relatif au taux d'équipement réalisé par [SuperMano.fr](#) et [Yougov](#), globalement bien respectée et ce, alors qu'aucune sanction pénale n'est prévue en cas d'absence de Daaf, sauf pour les propriétaires-bailleurs. 37% des Français interrogés à cette occasion déclarent être locataires d'un logement équipé d'un détecteur de fumée et un taux équivalent de propriétaires disent en avoir installé ou fait installer un - par un professionnel ou un ami - chez eux. De bons chiffres mais qui sont à relativiser.

Un taux d'équipement qui stagne après s'être envolé

Après s'être envolé suite à la promulgation de la loi, il semblerait en effet que le taux d'équipement stagne dans la même fourchette que celui relevé il y a un an. [En Février 2016, un sondage réalisé par Kidde-BVA révélait en effet que 85% des foyers français étaient équipés d'un détecteur de fumée contre seulement 27% en 2012.](#) Une stagnation qui s'explique par la persistance d'une population de réfractaires : encore 7% des propriétaires en ont acheté un mais ne l'ont pas installé. Pire, 5% n'en ont pas car ils n'en ont tout simplement pas acheté. Une absence qui n'est pas liée à la question du prix des Daaf - seulement 2% des sondés trouvent les prix de vente des appareils trop élevés - mais plutôt à celle de l'utilité des appareils.

L'utilité des Daaf toujours remise en cause

Près de 80% des personnes interrogées remettent en effet en cause leur capacité à les alerter en cas de danger. Ils s'équipent donc encore par obligation et non par conviction. Il y a un an, le sondage Kidde-BVA avait déjà fait ressortir quelques incohérences flagrantes allant dans le même sens. Difficile de comprendre que les propriétaires équipent plus facilement les logements qu'ils louent que leur propre habitation et qu'ils équipent moins leur résidence secondaire que principale... Des réfractaires auxquels se rajoutent toujours plus de déçus du Daaf : des consommateurs victimes d'alarmes intempestives. Les appareils étant particulièrement sensibles, le phénomène est en recrudescence. Il peut cependant être contré en adoptant des mesures simples. [Retrouvez-les ici.](#)

Détecteurs de monoxyde de Carbone : les professionnels renouvellent leur "cri d'alarme"

Si un incendie domestique se déclare toutes les deux minutes en France (source Ministère de l'intérieur), près de 3500 intoxications, parmi lesquelles une centaine sont mortelles, sont engendrées par le monoxyde de carbone (aussi appelé CO). Des chiffres tout autant alarmants qui poussent les professionnels de la prévention et de la sécurité domestique, notamment la société [Sprue Safety Products](#), à réclamer pour le CO la mise en place d'une législation similaire à celle en vigueur pour les Daaf. *"La loi Morange n'a toujours pas d'équivalent dans la lutte contre les intoxications au monoxyde de carbone"*, déplore-t-elle. *"La prise en compte des dangers que représente le monoxyde de carbone date, en France, du début des années 2000. Mais les pouvoirs publics ont toujours privilégié l'inscription dans des règlements existants des bonnes pratiques à avoir face à ces risques, plutôt que d'établir une loi imposant l'installation de détecteurs"*.

Pour rappel, la société Sprue Safety Products est à l'origine du lancement d'une campagne de sensibilisation visant à rendre obligatoire l'installation de détecteur de monoxyde de carbone dans les logements, au même titre que les détecteurs avertisseurs autonomes de fumée (Daaf): ["Un cri d'alarme"](#).